

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019 à 20H30**

*Etaient présents* : MM. Annick DUTERTRE - Daniel BELLAYE - Jean-Philippe LAURENT - Thierry GRÉMILLON - Gérard LANTENOIS - Didier JOURNET - Romain BURON.

Absent : Henri HÉRON

Excusés : Céline SAUCET- Cécile MÉRY

Secrétaire : Romain BURON

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019**

Sans aucune observation, le compte rendu de la réunion du 18 mars est adopté à l'unanimité.

### **BUDGET 2019 : CHOIX DES TRAVAUX DE VOIRIE**

Madame le Maire propose au conseil municipal de faire des choix de travaux de voirie suite aux estimations faites par les techniciens de la communauté de commune Maine Saosnois.

Les travaux retenus pour les trottoirs sont :

- Route de la Butte coté des numéros pairs et impairs
- Route de Dehault coté des numéros pairs après VC6 jusqu'au panneau agglomération

Ainsi que les allées du cimetière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents le conseil décide de réaliser les travaux de réfection des bordures et trottoirs et les allées du cimetière.

### **MODIFICATION DE LIGNE BUDGÉTAIRE SUIVANT CHOIX DES TRAVAUX DE VOIRIE**

La modification de la ligne budgétaire sera réalisée en fin d'année suivant les travaux effectués.

### **GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention et tous les documents avec la communauté de commune Maine Saosnois pour le groupement de commande.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MAROLLAIS :**

Fusion des communes de Marolles les Braults et Dissé sous Ballon

Vu l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrête du 6 février 2019 de la préfecture de la Sarthe portant sur la modification des statuts de la communauté de communes « Maine Saosnois » suite à la création de la commune nouvelle Marolles-les-Braults à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes Maine Saosnois, telles qu'énoncées ci-après :

Article 1<sup>er</sup>-« Dans les statuts, les communes de Marolles-les-Braults et de Dissé-sous Ballon sont remplacées par les commune de Marolles-les Braults à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 »

### **CHEMIN COMMUNAL CR 7 « L'ÉTANG DU BOULAY »**

Le conseil municipal n'a pas trouvé d'échange possible de terrain. Monsieur Gérard LANTENOIS va regarder par rapport aux terrains des propriétaires si un échange est possible.

### **INAUGURATION TRAVAUX DE LA BASCULE :**

La date retenue est le 28 juin 2019.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ Eclairage du terrain de boules : changement des projecteurs par l'association la pétanque Rosay
- ⇒ Réparation du terrain de boules va être réalisée par l'association la pétanque Rosay
- ⇒ Suite à une demande de l'association Rosayienne du patrimoine bâti et naturel pour une éventuelle rénovation de l'hôtel Saint Sébastien une technicienne dans la conservation du patrimoine a fait un diagnostic.
- ⇒ Nettoyage et peinture de la cuisine/cantine : personnes ayant répondu favorablement :  
Pour le conseil municipal Annick, Didier, Gérard, Céline  
Pour le comité des fêtes Gérard DUTERTRE  
Pour les aînés ruraux Dominique DODIN, Bernard NEVEU, Jean-Claude HUBERT  
Magali et Alain seront présents également. Les gâteaux et le café préparés par Daniel BELLAYE.

Séance levée à 21h15